



# RAPPORT D'ACTIVITES



## 2014

62

Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique





## **SOMMAIRE**

LE MOT DU PRESIDENT.....	3
L'EQUIPE FEDERALE .....	4
1. LE RESEAU ASSOCIATIF DU PAS-DE-CALAIS .....	5
Bilan 2014.....	5
2. LE RESEAU ASSOCIATIF DU PAS-DE-CALAIS .....	6
3. INFORMER, SENSIBILISER.....	7
Bilan 2014.....	7
Perspectives 2015 .....	12
4. MOBILISER LES PECHEURS POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES MILIEUX AQUATIQUES .....	13
Bilan 2014.....	13
Perspectives 2015 .....	15
5. MAITRISER LES LINEAIRES DE PECHE ET DE GESTION DES COURS D'EAU ET DES ZONES HUMIDES.....	16
Bilan 2014.....	16
Perspectives 2015 .....	17
6. RESTAURATION ECOLOGIQUES DES MILIEUX AQUATIQUES.....	18
Bilan 2014.....	18
Perspectives 2015 - 2016 .....	27
7. MIEUX CONNAITRE POUR MIEUX GERER .....	29
Bilan 2014.....	29
Perspectives 2015 .....	34
8. VALORISER LES TERRITOIRES PAR LE DEVELOPPEMENT DU TOURISME PECHE .....	36
Bilan 2014.....	36
Perspectives 2015 .....	38
9. VALORISER LES ACTIONS DE PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LE LOISIR PECHE A TRAVERS LES MEDIA .....	39
Bilan 2014.....	39
Perspectives 2015 .....	40



## LE MOT DU PRESIDENT

Les années passent et vous retrouverez dans ce bilan d'activités un bon nombre d'activités similaires à celles que nous avons menées les années précédentes. Cela ne veut pas dire pour autant que nous faisons la même chose. Nous sommes sur des bassins sensibles sur lesquels de nombreuses actions sont à engager et à poursuivre afin d'améliorer de multiples cours d'eau et leurs peuplements piscicoles. La tâche est colossale !!!

Il serait inconcevable d'inscrire notre loisir pêche sans travailler sur la restauration des milieux aquatiques trop longtemps négligés. Pour les milieux préservés, il persiste encore de sérieuses contraintes de continuité sur lesquelles nous devons maintenir une exigence et exprimer une demande sociale forte. La Trame bleue et la continuité ne sont même pas assurées sur les cours d'eau et plans d'eau du Pas-de-Calais.

Au-delà des discours, il est nécessaire d'enclencher des travaux qui sont autant de démonstrations sur la capacité des milieux à retrouver une dynamique essentielle, pour toutes les populations aquatiques y compris les poissons. Ce travail de fourmi évalué à travers de multiples critères biologiques donne du sens à notre engagement. Il est une des garanties pour que ce loisir s'inscrive sur le long terme et surtout soit une activité pratiquée dans des espaces fonctionnels et des lieux de nature appréciés.

Ces actions sur les linéaires gérés par des AAPPMA ne peuvent se réaliser que si les partenaires sont convaincus du bien-fondé des actions et si ces investissements sont efficaces. Il me faut ici les remercier chaleureusement car les investissements suivent dès lors que la démonstration du gain écologique est faite. Souhaitons juste qu'ils se poursuivent dans le temps car nous savons que le travail est conséquent.

Au-delà des actions en faveur des milieux, les pêcheurs cherchent de plus en plus d'informations sur la vie et les exigences écologiques des poissons. Depuis deux années, ils sont mobilisés à travers leurs sorties de terrain et contribuent également aux nombreuses observations et indications sur les différentes populations. Ces sciences participatives nous permettent d'acquérir des données sur l'état des milieux aquatiques, sur certaines espèces emblématiques comme le saumon, les truites de mer, les brochets mais surtout sur les zones de reproduction connues, méconnues ou encore trop souvent inaccessibles. Les suivis comportementaux engagés nous apportent des éclairages que nous n'avions pas toujours pour gérer les milieux sur lesquels nous sommes considérés comme des experts. Par ailleurs, les zones humides gérées exclusivement en fonction d'objectifs liés aux espèces observées en surface sont réellement majoritaires.

Toutes ces démarches visent bien entendu le bon fonctionnement des milieux, le renouvellement autonome et durable des populations piscicoles, mais aussi l'exercice d'un loisir responsable.

Le travail fourni engage notre crédibilité, induit l'intérêt des pêcheurs mais aussi des collectivités qui verront sûrement ce loisir comme un moyen formidable de découvrir et d'apprécier des milieux exceptionnels et donc de veiller à leur protection.

Le Président

**Pascal SAILLIOT**



# L'EQUIPE FEDERALE



**Julien Boucault, Directeur**  
Coordination des activités Relations publiques  
Julien.boucault@peche62.fr / 06.81.56.07.93

**Pôle contrôle  
pêche et  
sensibilisation**  
Garderie  
Sensibilisation  
Carnet de captures  
Enquête pêcheurs

**Pôle connaissance**  
Protocole  
Radiopistage  
Valorisation des  
données  
Campagne  
d'échantillonnage

**Pôle Restauration**  
Restauration  
écologique (frayères,  
berges...)  
Restauration  
halieutiques  
(signalétiques...)

**Pôle halieutique**  
Parcours pêche  
Événementiel  
Sensibilisation  
Relation AAPPMA

**Pôle administration  
et communication**  
Secrétariat  
Relations presse  
Réseaux web 2.0  
Sensibilisation

**5 pôles de  
compétences**

**Une équipe  
pluridisciplinaire**



**Frédéric Terrier**  
Responsable  
06.24.18.10.36  
frederic.terrier@peche62.fr



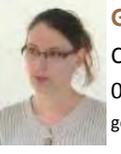
**Benoît Rigault**  
Chargé de missions  
06.19.18.63.09  
benoit.rigault@peche62.fr



**Benoît Blazejewski**  
Chargé de missions  
06.79.90.50.87  
benoit.blazejewski@peche62.fr



**Matthieu Susanne**  
Animateur Pêche Nature  
06.24.18.10.08  
matthieu.susanne@peche62.fr



**Géraldine Pinson**  
Chargée de Communication  
06.24.18.10.09  
geraldine.pinson@peche62.fr



**Dominique Presse**  
Garde Pêche  
Fédéral  
06.24.18.10.48



**Yann Le Peru**  
Chargé d'études  
06.19.18.62.91  
yann.le-peru@peche62.fr



**Camille Souchon**  
Chargée d'études  
06.24.18.10.14  
camille.souchon@peche62.fr



**Fleur Wellen**  
Agent Administratif Pêche  
03.91.92.02.03  
fleur.wellen@peche62.fr



**Mélanie Hache**  
Secrétaire  
03.91.92.02.03  
contact@peche62.fr

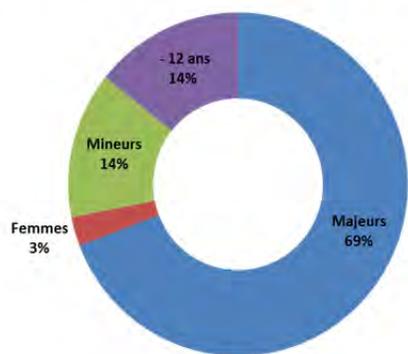


**Pierre Thelliez**  
Technicien Poissons  
06.01.01.21.75  
pierre.thelliez@peche62.fr

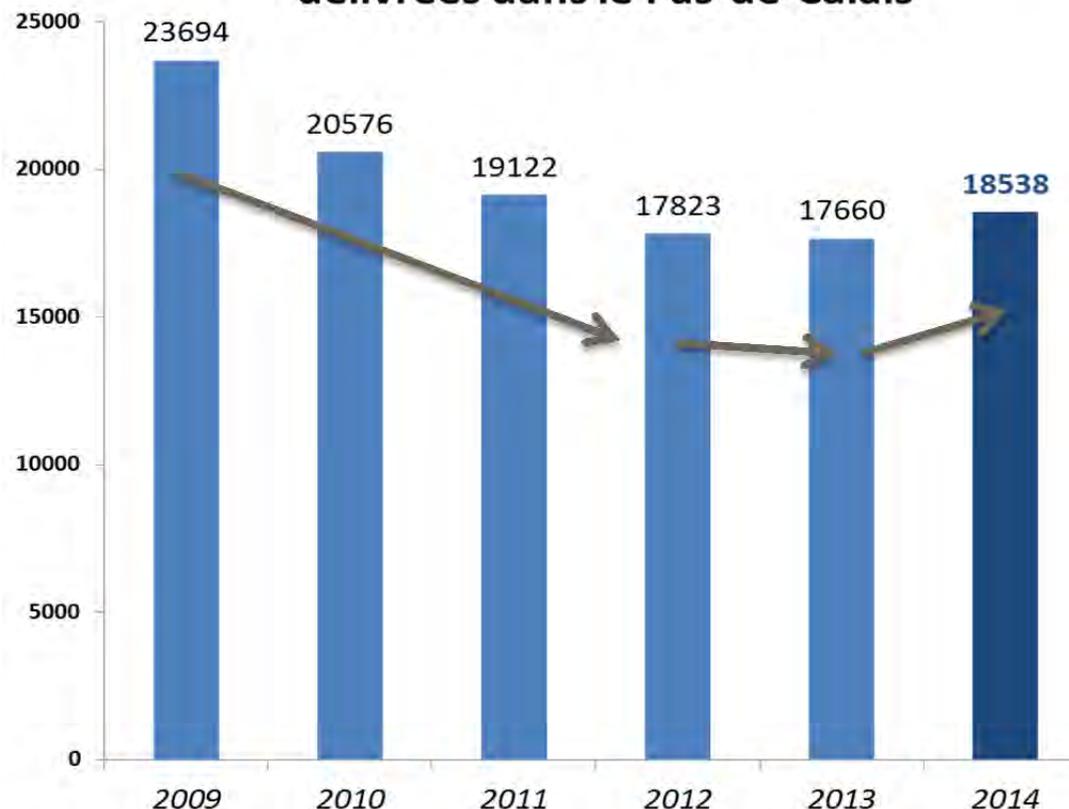
### Types de cartes délivrées en 2014



### Détail des cartes annuelles délivrées en 2014



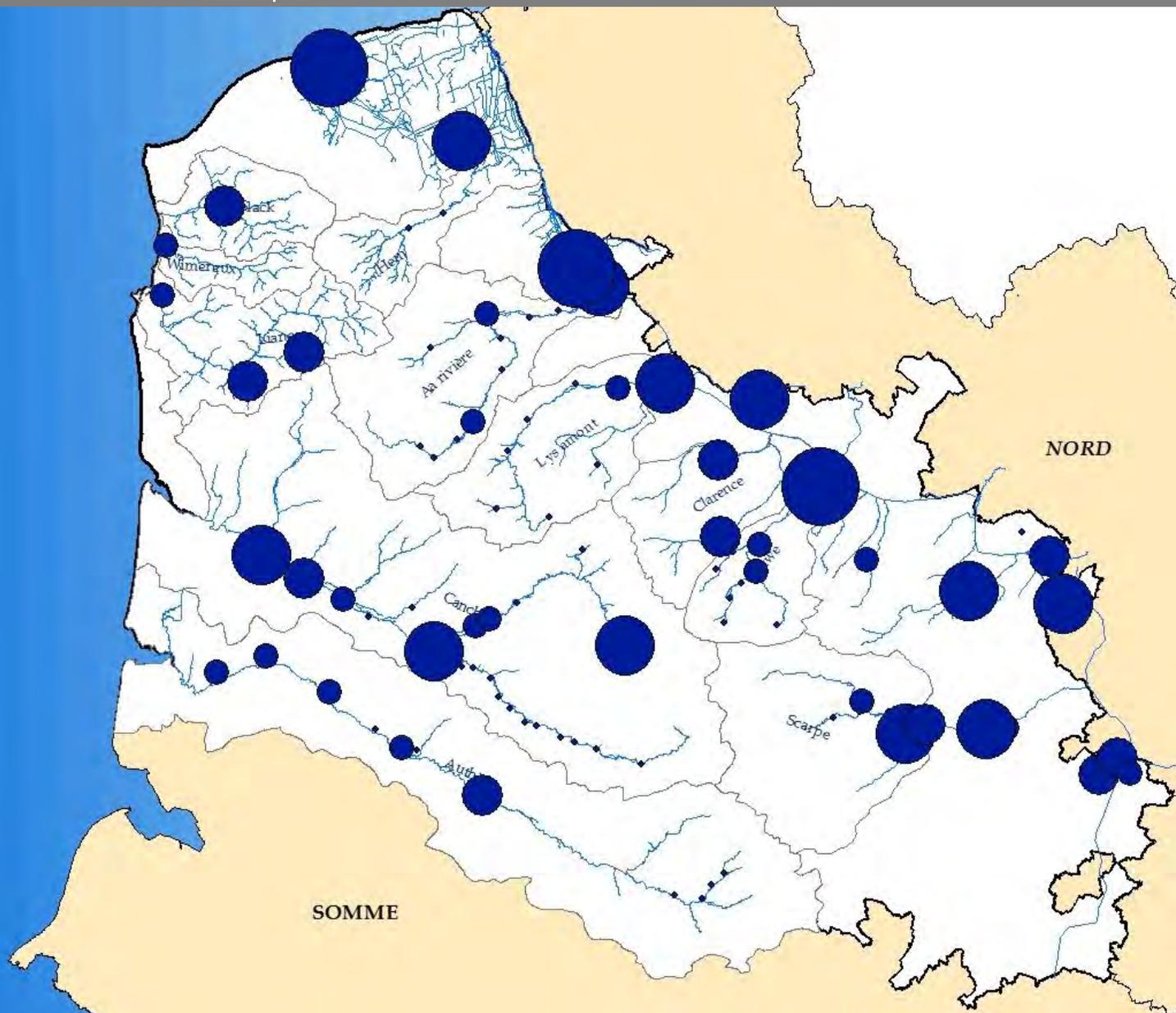
### Evolution du nombre de cartes annuelles délivrées dans le Pas-de-Calais



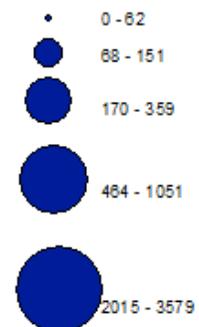
+ 5% cartes « personnes majeures »

+ 3,5% cartes « personnes mineures »

+ 21% cartes « femmes »

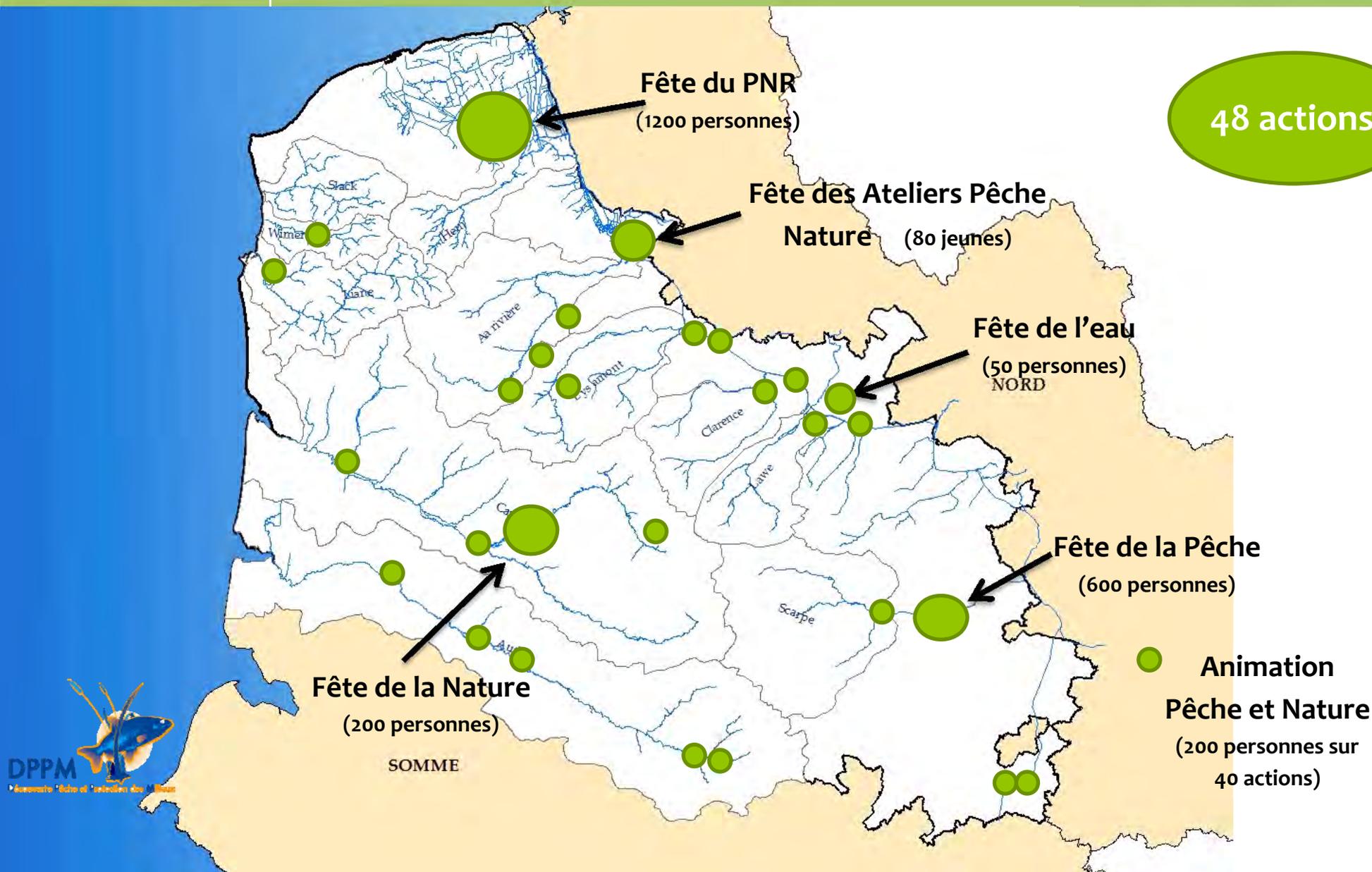


Effectifs des AAPPMA en 2014



**90 AAPPMA**

48 actions





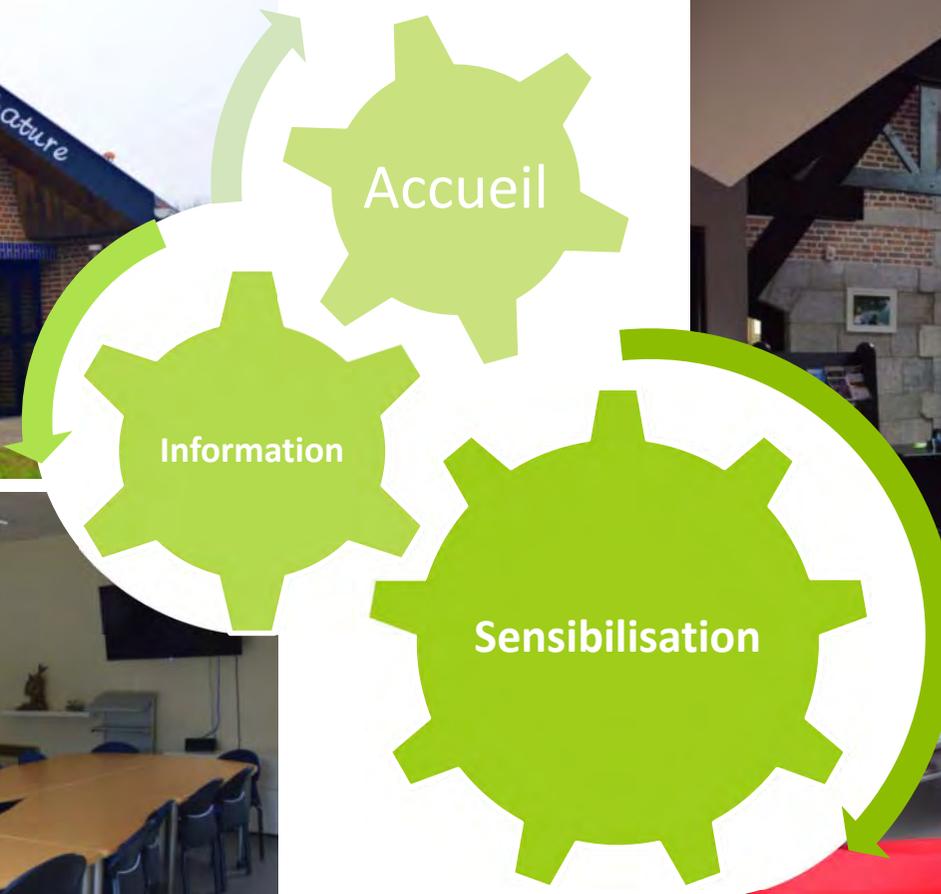
2400  
personnes  
sensibilisées





2000 pêcheurs contrôlés et sensibilisés par les gardes fédéraux

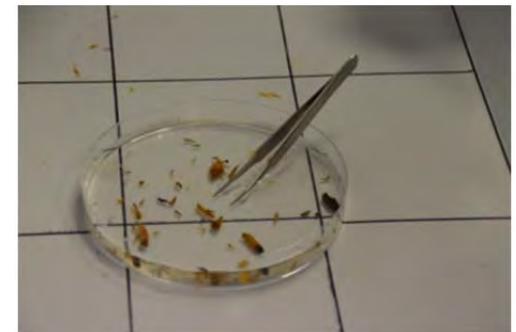
### Création de la Maison de la Pêche et de la Nature du Pas-de-Calais



### Laboratoire d'analyse de la qualité de l'eau, des écailles de poissons, de la macrofaune benthique



### Analyses





50 actions en 2015

Organisation d'un  
grand village de la  
pêche et de la  
Nature le 07/06 à  
Arques

Accueil et  
sensibilisation de  
scolaires

100 pêcheurs mobilisés  
sur 2 jours (OTC)



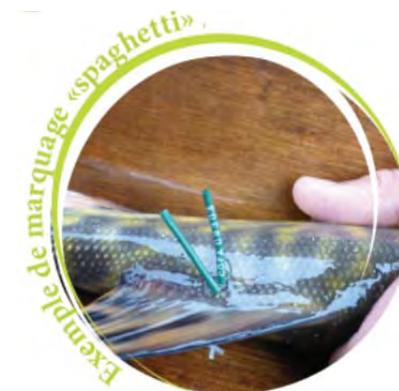
17 brochets capturés et  
marqués avec spaghetti



Suivi des recaptures  
par les pêcheurs



**Relâchez les brochets munis de marques spaghetti !**



Evaluer les taux  
de croissance

Estimer les  
migrations

Evaluer les taux  
de prélèvement  
par les pêcheurs

Enquêtes actives réalisées  
par les gardes fédéraux



100 données de présence de poissons d'intérêt  
patrimonial récoltées sur le terrain



Date	Commune	Gestionnaire	Cours d'eau	Plan d'eau	Personne	Technique de pêche	Espèce	Quantité
27/3/2013		dp1	canche		Membre bureau	TOC	TRF	1
27/3/2013		dp1	canche		Pêcheur	TOC	TRM	1
03/05/2013	brimeux			brimeux	Pêcheur	Vif	BRO	6
05/05/2013	brimeux			brimeux	Pêcheur	Carpe	CAR	0
05/05/2013	brimeux			brimeux	Pêcheur	Carpe	TAN	0
07/05/2013	contes			contes	Pêcheur	Leurre	BRO	2



INTEGRATION DES DONNEES DANS L'OUTIL SIRF

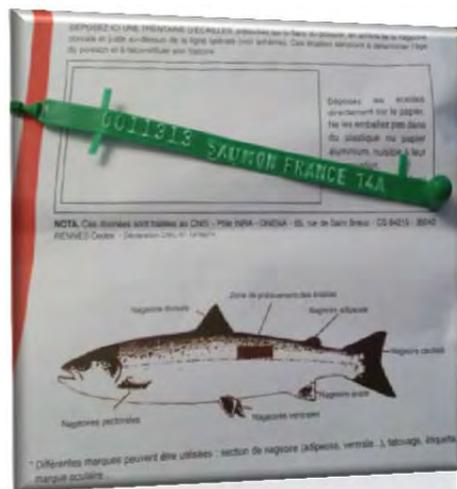


Sensibilisation des dépositaires de cotisations migrateurs



Inciter les pêcheurs à déclarer les captures via le CNICS

### Résultats des déclarations de captures des saumons en 2014



TOPONYME	TAC PHM	Nb de captures déclarées		Taux de consommation du TAC PHM (%)	Taux de consommation du TAC global (%)	Taux de déclaration PHM (lorsqu'il a pu être estimé)	Taux de déclaration 1HM (lorsqu'il a pu être estimé)
		PHM (avant le 15 juin)	1HM (après le 15 juin)				
CANCHE	0	0	1		10%		
AUTHIE	0	0	6		60%		

### Résultats des déclarations de captures des truites de mer en 2014

Cours d'eau/Bassins	Mai	Juin	Juillet	Août	Total Saison
SLACK		2		2	10
CANCHE		4	6	17	50
AUTHIE		2	6	12	34



74% du  
linéaire de  
cours d'eau  
et de canaux  
géré par les  
AAPPMA

Soit 1560  
km de cours  
d'eau et de  
canaux

Envoi d'une convention de partage du droit de pêche et de gestion à chaque propriétaire riverain concerné par le L435.5 et ne partageant actuellement pas son droit de pêche avec une AAPPMA locale



**Convention fixant les modalités d'application du Décret no 2008-720 du 21 juillet 2008 relatif à l'exercice du droit de pêche des riverains d'un cours d'eau non domanial.**

L'article L435-5 du Code de l'environnement, modifié par Loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 - art. 15 JORF 31 décembre 2006, précise que :  
 Lorsque l'entretien d'un cours d'eau non domanial est financé majoritairement par des fonds publics, le droit de pêche du propriétaire riverain est exercé, hors les cours attenants aux habitations et les jardins, gratuitement, pour une durée de cinq ans, par l'association de pêche et de protection du milieu aquatique agréée pour cette section de cours d'eau ou, à défaut, par la fédération départementale ou interdépartementale des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique.  
 Pendant la période d'exercice gratuit du droit de pêche, le propriétaire conserve le droit d'exercer la pêche pour lui-même, son conjoint, ses ascendants et ses descendants.  
 Les modalités d'application du présent article sont définies par décret en Conseil d'Etat. ( Décret no 2008-720 du 21 juillet 2008)

**Article 1 - Définition des parties**

La présente convention a pour but de définir les modalités de partage du droit de pêche entre la FDAAPPMA 62, l'AAPPMA de Desvres et ses environs, Monsieur BOUTOILLE Maurice propriétaire sur la commune de Bourmonville de la ou des parcelle(s) : B 274 traversée(s) par le cours d'eau « Liane » concerné par la Déclaration d'Intérêt Générale « Plan de Gestion décennal de la Liane et de ses affluents au titre de l'article L.215-15 du Code de l'Environnement », signé le 04 avril 2013.

**Article 2 - Engagements de la FDAAPPMA et de l'AAPPMA de Desvres et ses environs**

La FDAAPPMA 62 et l'AAPPMA s'engagent à :

- Prendre à leur charge les obligations de gestion piscicole qui découlent de l'article L433-3 du Code de l'Environnement.
- Effectuer les tâches qui lui incombent en matière de surveillance et de protection du patrimoine piscicole et des milieux aquatiques.

**Article 3 - Engagements du propriétaire**

Le propriétaire de la (des) parcelle(s) identifiée (s) ci-dessus, s'engage à :

- Informer les usagers éventuels de la parcelle de la présente convention.
- Respecter les mesures de gestion piscicoles mises en place par la FDAAPPMA 62.
- Mettre à disposition gratuitement le droit de passage pour les agents de la FDAAPPMA 62, pour permettre :
  - o la surveillance des activités halieutiques, du patrimoine piscicole et des milieux aquatiques
  - o la mise en place d'action(s) de gestion et/ou de restauration en concertation avec le propriétaire.
- Partager le droit de pêche avec la FDAAPPMA 62 conformément à l'article L435-5 du Code de l'Environnement. La FDAAPPMA 62 pourra, le cas échéant, confier la co-gestion piscicole et halieutique du linéaire concerné à l'AAPPMA locale pour la durée de la convention.

**Article 4 - Durée**

La présente convention est valable pour la durée de la Déclaration d'Intérêt Générale reprise dans l'arrêté préfectoral du 04 avril 2013, et ensuite par tacite reconduction tous les 5 ans (Les deux parties auront la possibilité de dénoncer la présente convention à l'issue de la période couverte par la DIG et ensuite tous les 5 ans, par lettre recommandée). La convention prendra effet dès la fin de la première année de travaux.

La présente convention est éditée en trois exemplaires. Elles sont signées par les trois parties qui reçoivent chacune un exemplaire.

Pascal SAILLIOT      Jacky VASSEUR      Monsieur BOUTOILLE Maurice  
 Président de la FDAAPPMA62      Président de l'AAPPMA      Propriétaire de la (des) parcelle(s)  
 identifiée(s) à l'article 1

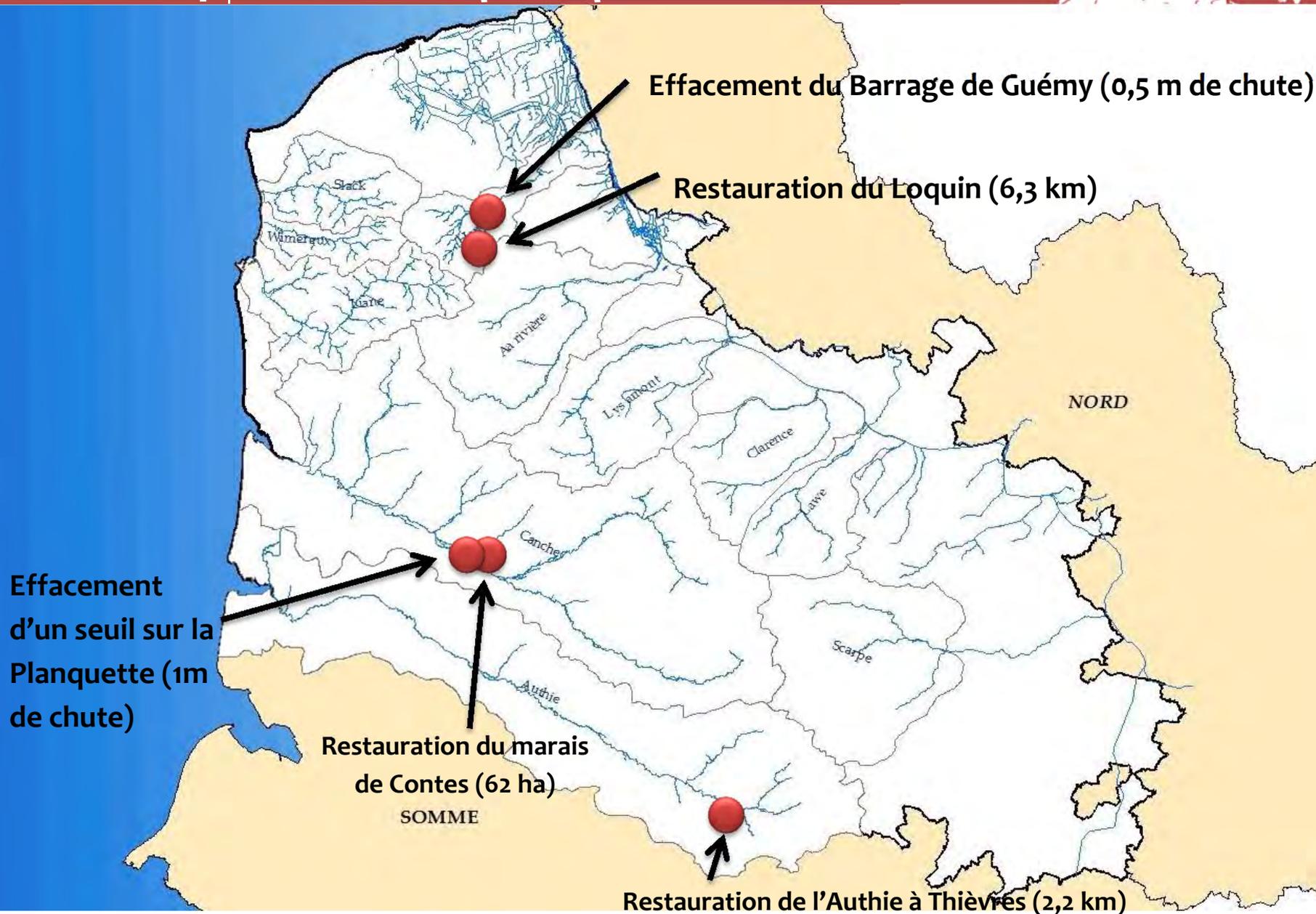
Mentions « lu et approuvé »  
 Fait à : Baumeux le 10/02/2015



**Recrutement d'un agent administratif afin de mettre en œuvre la stratégie L 435.5**

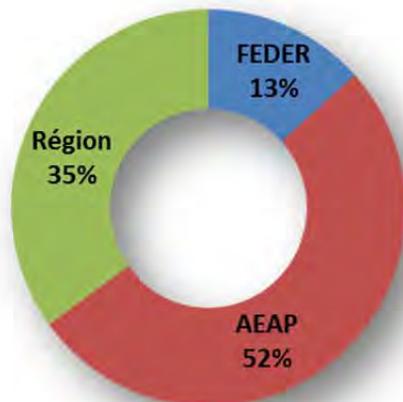


**Sur le bassin de la Liane, environ 1500 propriétaires à démarcher**

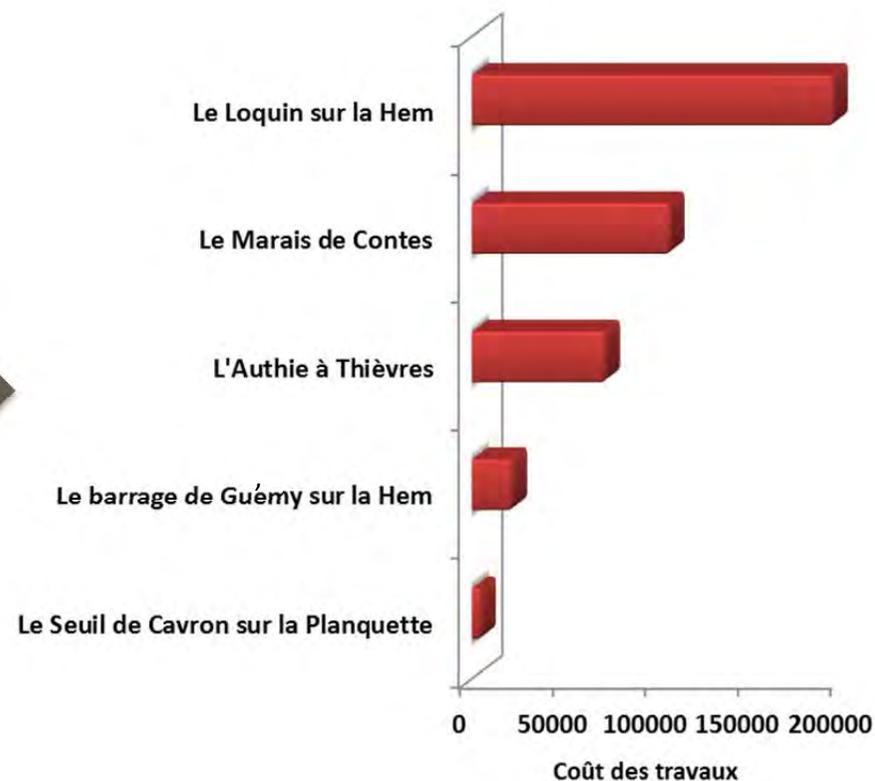




**Coût des travaux : 398 000 euros**



**Dépenses 2014 pour les travaux de restauration écologique**



### Restauration écologique du Loquin

➤ Pose de **39**  
abreuvoirs au fil de  
l'eau

➤ Pose de **6.2 km** de  
clôtures



### Restauration écologique du Loquin

- Restauration de la ripisylve sur **700m**
- Effacement de **5** obstacles à la continuité écologique



# RESTAURATION ECOLOGIQUES DES MILIEUX AQUATIQUES



Avant



Pendant

**Effacement du seuil du  
Petit Cavron sur la  
Planquette**

➤ Effet bief de **90m** linéaires

➤ Hauteur de chute d'**1m**

➤ Restauration de la libre circulation piscicole sur 1,7km à l'amont du seuil



Après



Pendant



Pendant

Restauration de la libre circulation piscicole sur 1,5km



Pendant



Après

Dérivation et création  
du lit mineur du Fliez,  
affluent de la Canche

➤ Création d'un  
lit mineur sur  
1.4km



Avant



Après

### Restauration de l'Authie amont à Thièvres

➤ Restauration de  
la ripisylve sur  
**850 ml**

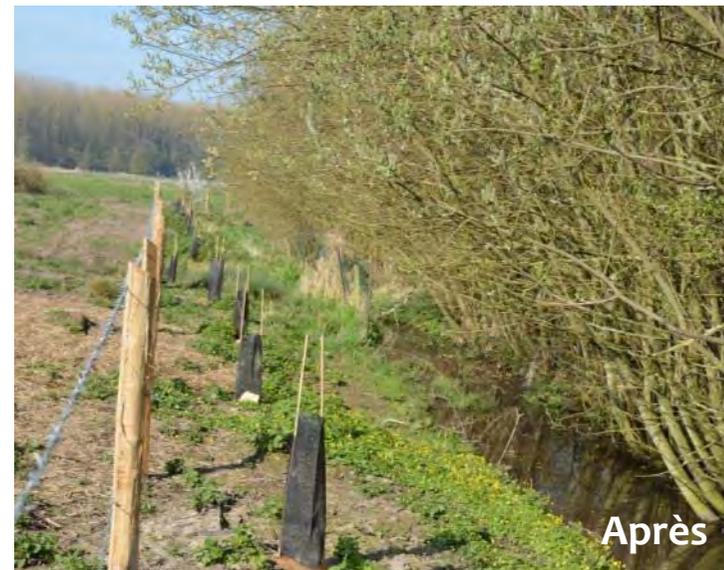
➤ Création d'une  
zone de  
reproduction de  
**150 m<sup>2</sup>**

➤ Pose de **3**  
abreuvoirs au fil  
de l'eau

➤ Pose de **2.2km** de  
clôtures



Après



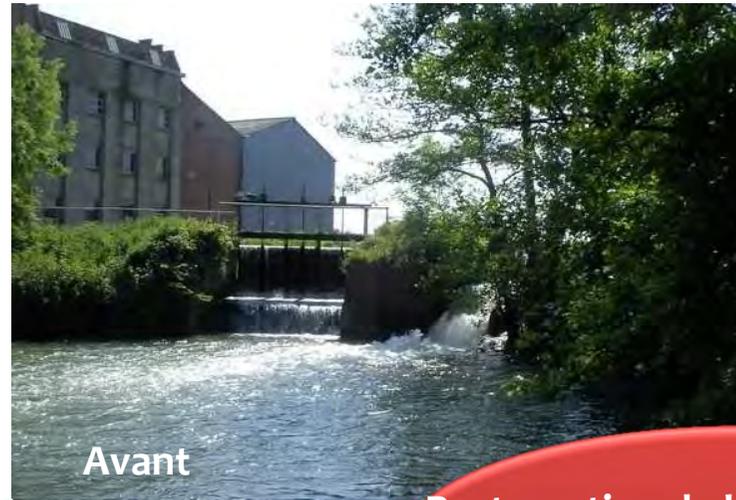
Après



**Effacement du barrage  
de Guémy sur la Hem**

- **Pose de clôtures  
sur 600 m**

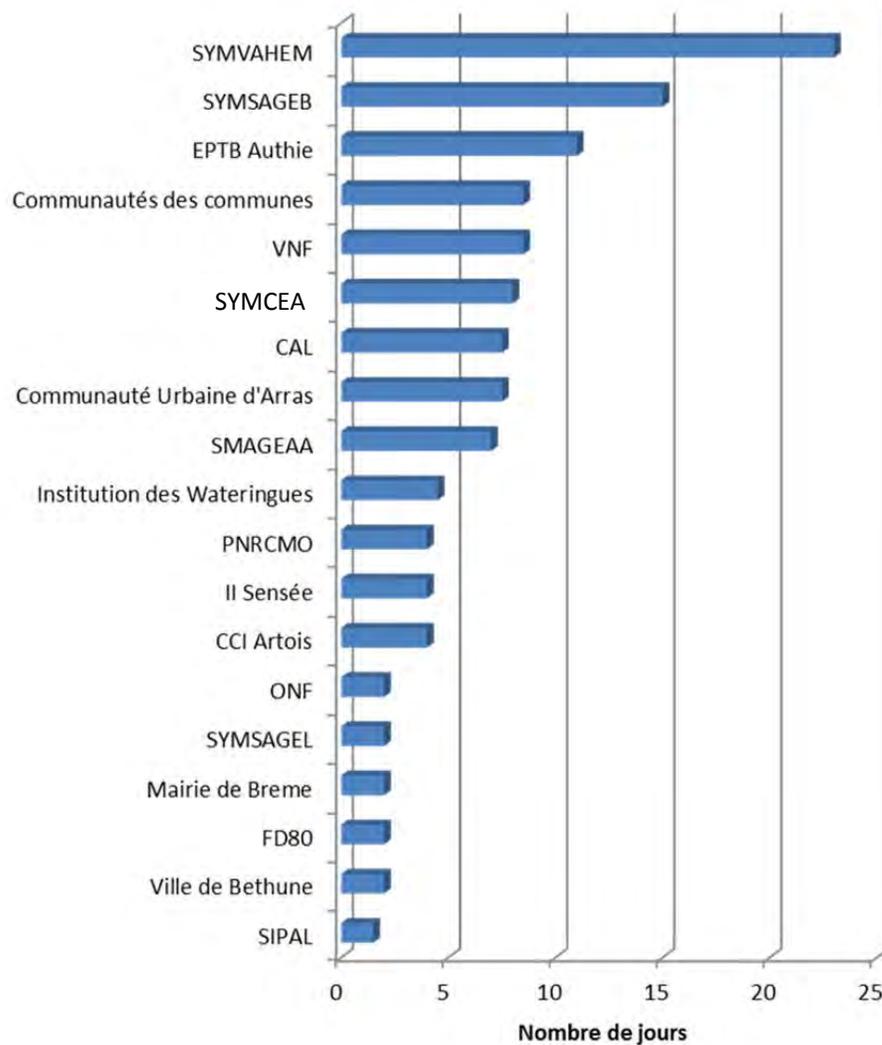
- **Restauration de  
berges en génie  
végétal sur 20 m**



**Restauration de la libre circulation  
piscicole sur 2,2km à l'amont**



### Appui aux partenaires dans la mise en œuvre des programmes de restauration et d'aménagement



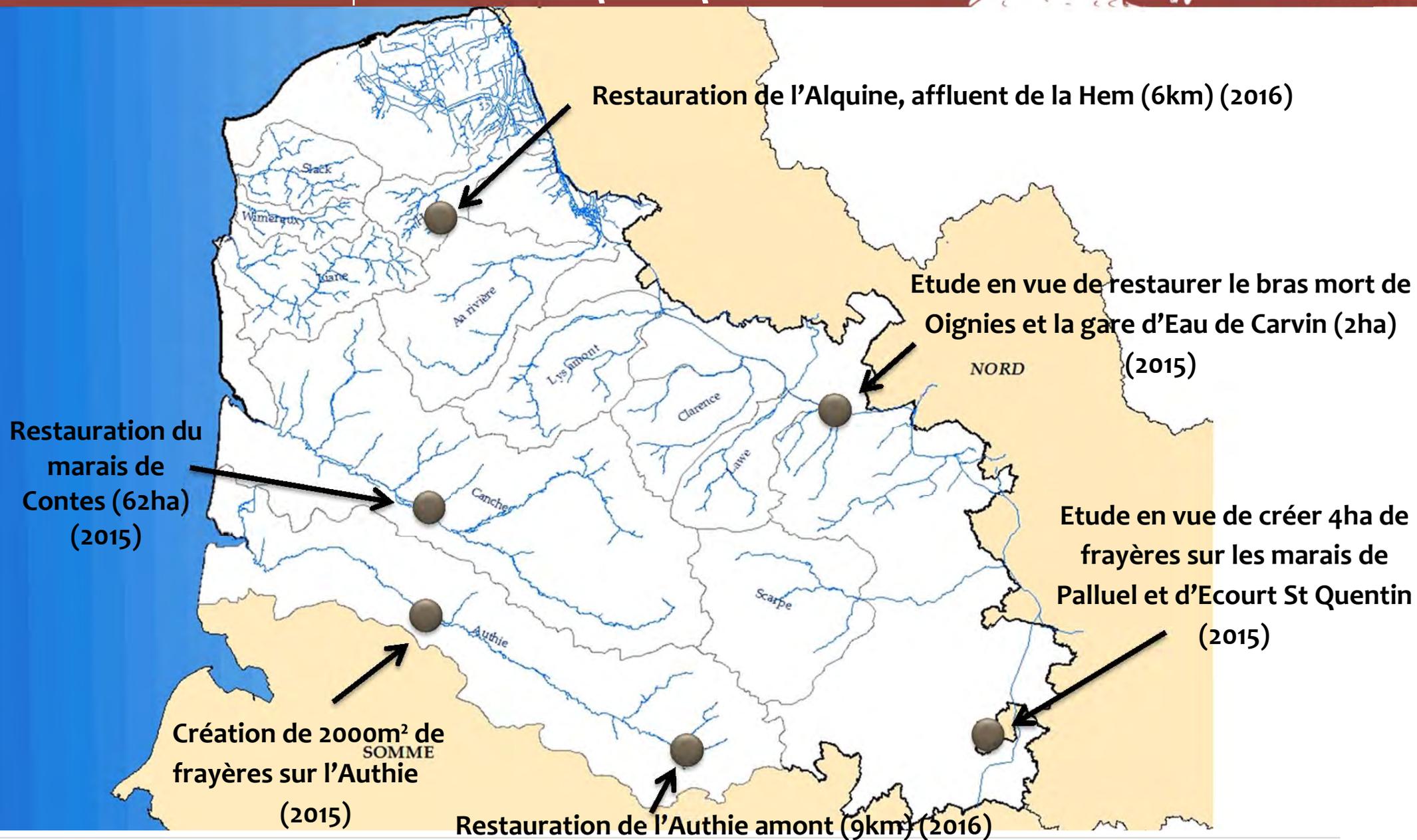
Programme de restauration de la  
continuité écologique sur le bassin  
de la Hem



# 5'

Perspectives 2015 - 2016

## RESTAURATION ECOLOGIQUES DES MILIEUX AQUATIQUES



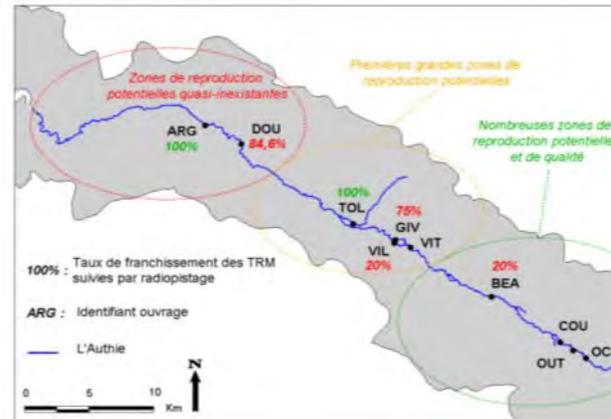


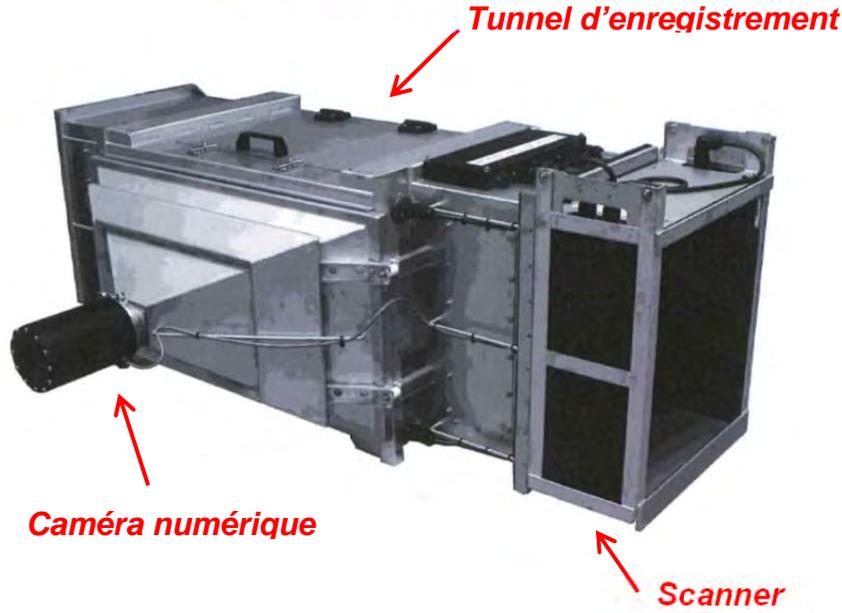


Etude comportementale sur les poissons migrateurs sur l'Authie par radiopistage

Outil d'aide à la décision afin de restaurer efficacement la continuité écologique

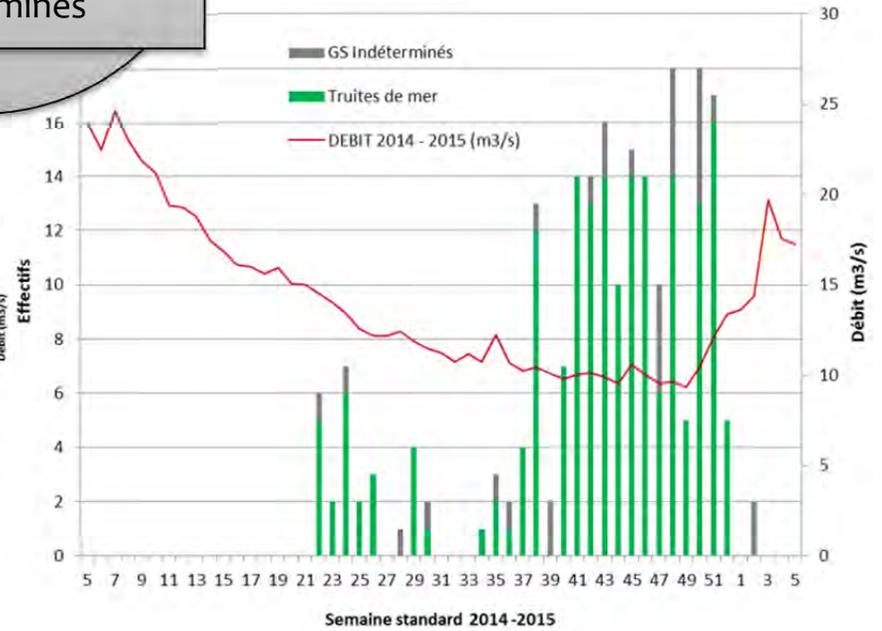
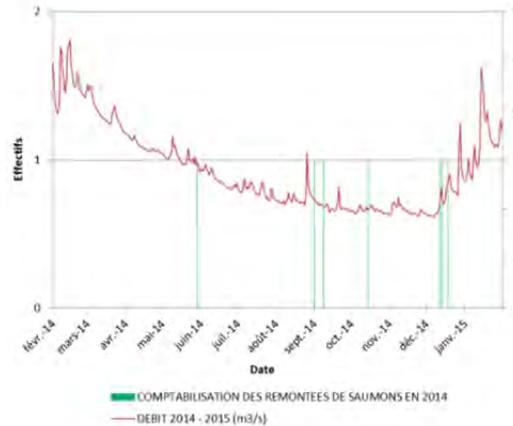
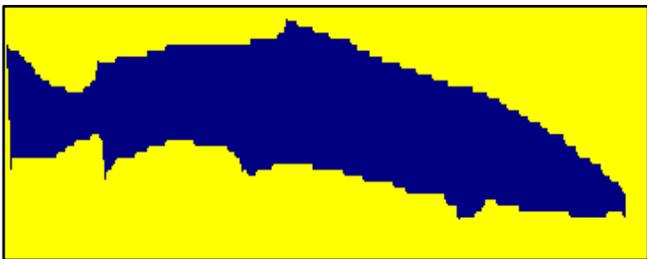
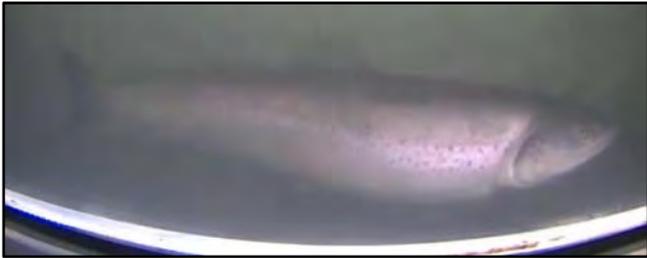
4.2.3.7. Bilan de la franchissabilité





### Suivi des migrations piscicoles sur la Ternoise par vidéocomptage

Outil En 2014 :  
188 Truites de mer  
7 Saumons Atlantique  
29 Grands salmonidés  
indéterminés





Suivi du comportement des brochets dans le Calaisis

10 brochets capturés et  
marqués par émetteurs sur  
les canaux de Guînes et  
d'Ardres



Suivi par  
radiopistage  
des poissons  
marqués



Localiser les zones de  
reproduction effectives

Evaluer l'impact des  
écluses sur la migration



Suivi de la reproduction des poissons migrateurs



Couple de lamproie marine observé en phase d'accouplement sur la Hem à Polincove en juin 2014



Frayère active de grands salmonidés



Outil de localisation et de caractérisation des zones de reproduction

Observation d'une reproduction de lamproies marines sur la Hem

Absence d'activité de reproduction d'aloses sur les zones potentielles

Localisation des zones de reproduction effectives sur les 7 bassins côtiers



### Evaluation de l'efficacité des travaux de restauration écologique



Truite échantillonnée sur la Planquette



Couple d'épinoche échantillonné sur la Créquoise

11 stations échantillonnées sur l'Aa, la Planquette, la Course, la Créquoise, des ruisseaux de la Source et St Vaast, le Faux, le Crinchon et la Scarpe



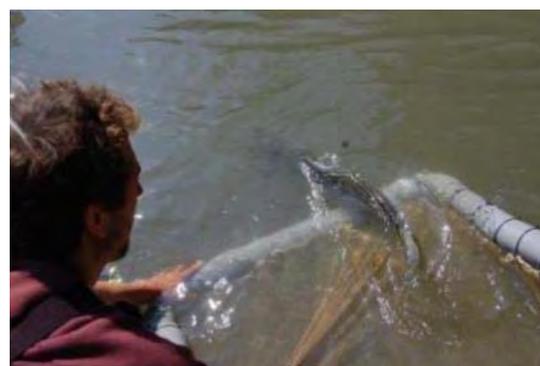
### Implantation d'une station de comptage des migrateurs sur la Liane à Hesdigneul les Boulogne



*Outil permettant de dénombrer les remontées de grands salmonidés sur le bassin de la Liane*



### Etude comportementale des saumons atlantique et truites de mer sur le bassin de la Canche



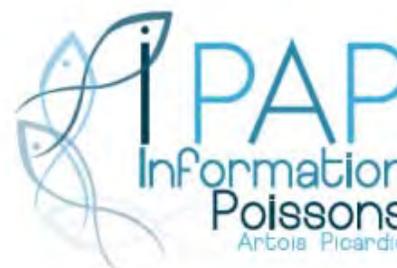
*Etude permettant d'évaluer l'efficacité des passes à poissons et de prioriser les obstacles à effacer/équiper en fonction de leur impact*

### Diffusion de l'outil PRIOFISH



*Outil permettant d'identifier les axes prioritaires à restaurer en fonction des enjeux piscicoles*

### Diffusion de l'outil « IPAP » : Information sur les poissons en Artois Picardie



*Outil permettant de diffuser toutes les données piscicoles issues d'échantillonnages scientifiques*



### Lancement de l'Etude Connect ZH



*Lancement d'une étude scientifique, sur une durée de 3 ans, en partenariat avec le CNRS-Laboratoire Ecolab afin d'identifier les annexes à reconnecter en priorité aux canaux en fonction de leur intérêt écologique*

### Résultats de l'étude de radiopistage sur les brochets du Calaisis



Diffusion et présentation des résultats de l'étude de radiopistage des 10 brochets marqués et suivi sur les canaux et de Guines et d'Ardres

### Restitution du programme d'étude MIG62



*Restitution des résultats de 4 années de suivi des poissons migrateurs sur les 7 bassins côtiers du Pas-de-Calais*

### Organisation d'un colloque national sur la gestion de l'anguille

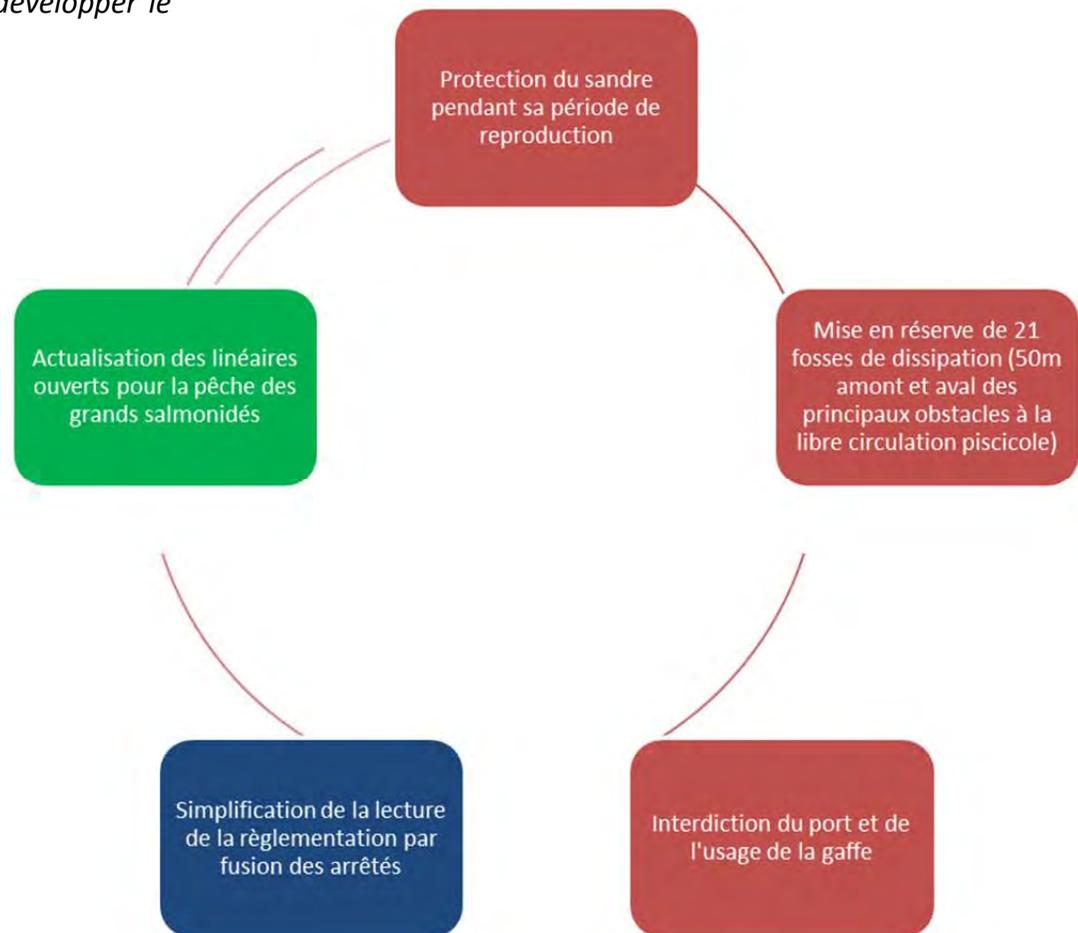
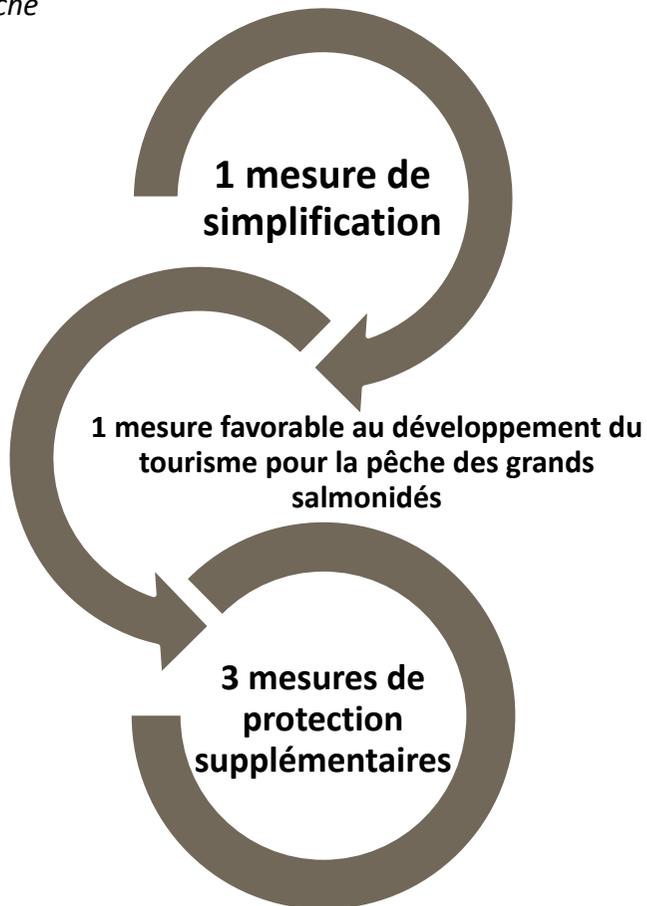


Organisation d'un colloque scientifique sur la gestion de l'anguille, en partenariat avec le Groupement d'Intérêt Scientifique sur les poissons amphihalins, les 17, 18 et 19 novembre 2015 au Centre de la mer de Nausicaa à Boulogne



### Adapter la réglementation pêche aux enjeux écologiques locaux

*L'adaptation de la réglementation pêche aux enjeux écologiques locaux ainsi que sa simplification constituent deux conditions sine qua none en vue de développer le tourisme pêche*





## Conception et réalisation du guide pêche en Ternoise (100 000 exemplaires)

**Une partie de pêche sur la Ternoise... et pourquoi pas ?**

**Des cartes de pêche qui vous ressemblent !**

- à moins de 10 ans,
- à moins de 12 ans,
- à moins de 15 ans,
- à moins de 18 ans,
- à moins de 20 ans,
- à moins de 25 ans,
- à moins de 30 ans,
- à moins de 35 ans,
- à moins de 40 ans,
- à moins de 45 ans,
- à moins de 50 ans,
- à moins de 55 ans,
- à moins de 60 ans,
- à moins de 65 ans,
- à moins de 70 ans,
- à moins de 75 ans,
- à moins de 80 ans,
- à moins de 85 ans,
- à moins de 90 ans,
- à moins de 95 ans,
- à moins de 100 ans.

**Apprendre à pêcher**

**Je pêche, je respecte mon environnement**

**S'équiper**

Plus d'infos sur [www.peche62.fr](http://www.peche62.fr)

**De quoi faut-il savoir pour pêcher sur la Ternoise ?**

**Règlement des associations de pêche résidentielles de la Ternoise**

**Les « Grandis » ternoises**

**Plus de renseignements sur le règlement pêche, merci de contacter :**

**Atteindre plus facilement les hébergements et le règlement à la pêche**

**Découvrez la pêche à la truite en famille !**

## Labellisation des hébergements



De quoi s'intéresser sur le label « Hébergement Pêche », que dois-je faire ?

Une question, une précision ?

ENSEMBLE, VALORISONS LA PÊCHE en rivière dans le TERMOIS et les 7 VALÉES !

**PÊCHE EN TERMOIS TERMOIS - 7 VALÉES**

## Organisation d'un EducTour et de 5 animations pêche gratuites



## Impression d'objets publicitaires





Poursuite du travail engagé sur la Ternoise  
Extension de la démarche au bas de Canche

Actualisation et réédition du  
guide Pêche en Ternoise

Educ Tour, animations

Vidéos de promotion

Labellisation des parcours

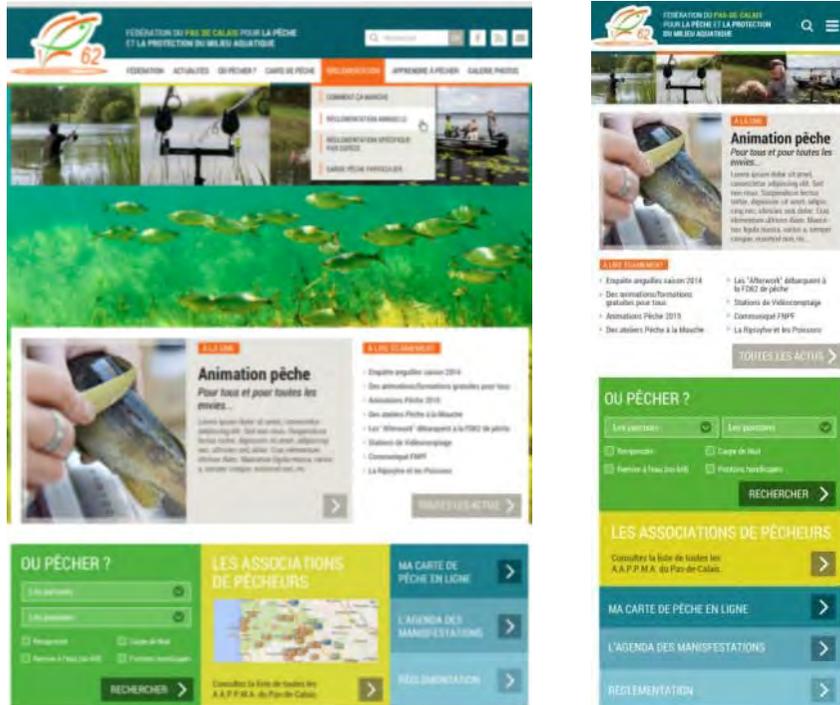
Participation aux salons



**Le saviez-vous ?** Un pêcheur dépense en moyenne 681 euros par an pour son loisir.  
Retombées économiques de la pêche en France : Plus de 2 milliards d'euros



### Refonte graphique du site de la Fédération Création d'une version mobile



### Edition du Guide Pêche 2015 en français et en anglais



# La Fédération remercie ses partenaires !!

**Fédération du Pas-de-Calais pour la  
Pêche et la Protection du Milieu  
Aquatique**

Rue des Alpes – 62510 ARQUES

Tél : 03.91.92.02.03

Mail : [contact@peche62.fr](mailto:contact@peche62.fr)